« Nous avons tous cru, en effet, à la chaise de paille et au petit lit de fer. Mais chaise de paille et lit de fer n'ont jamais été qu'un décor. C'était pour les naïfs. Pour les gros malins et les joviales et audacieuses personnes dont l'abbesse de San-Salvadour faisait tout jeu de mots à part, sa société d'élection, il y avait des tapis et des canapés.

« On retrouvera même facilement, paraît-il, non loin de Paris deux superbes installations donnant sur un même palier, dans une magnifique villa. L'une était l'appartement de sœur pas-Candide, et l'autre celui du docteur Léon Petit. Il avait à y venir pour ses consultations, et y descendait quelquefois. On servait là, m'a-t-on dit, des thés exquis ».

Les relations de Sœur Candide

QUELQUES DATES

Voici quelques feuillets extraits d'un des derniers rapports annuels que publiait le docteur Léon Petit pour attirer l'attention des personnes charitables sur l'Œuvre d'Ormesson.

Ces pages sont intitulées : « Quelques dates ». C'est une chronologie des journées mémorables qu'a vécues l'œuvre depuis sa fondation, le 29 décembre 1888.

On y chercherait vainement quelques indications concernant les malades, les guérisons, les donations. C'est un véritable palmarès d'honneurs, de faveurs et de vanités. Et en même temps c'est un témoignage précieux des protections élevées que les fondateurs ont su s'attacher pendant vingt ans.

Qu'on en juge :

Le 17 juillet 1889. — Bénédiction de l'hôpital d'Ormesson par Mgr Goux, évêque de Versailles.

9 février 1890. — Premier sermon de charité en faveur de l'Œuvre par l'abbé Brocard de Saint-Louis d'Antin.

24 juin 1891. — L'Assistance publique place des enfants tuberculeux à l'hôpital d'Ormesson.

28 février 1893. — Subvention de 130.000 francs (Pari mutuel) pour les travaux de l'hôpital de Villiers-sur-Marne.

26 mai. — Couronne civique de la Société nationale d'encouragement au bien

2 décembre. — Grande médaille d'or de l'Institut Académie des sciences morales et politiques (prix Audéoud).

10 décembre. — Pose de la première pierre du Pavillon des Enfants de France.

1894. — 18 janvier. — La reconnaissance d'utilité publique est accordée à l'Œuvre des enfants tuberculeux.

14 novembre. — Subvention de 150.000 fr. (Pari mutuel) pour la reconstruction de l'hôpital d'Ormesson.

1896 — 18 juillet. — Inauguration du Pavillon des enfants de France, par M. Félix Faure, président de la République.

1er août. — Bénédiction du Pavillon des enfants de France par Mgr Goux, évêque de Versailles.

8 décembre. — Vote d'une subvention de 10.000 francs par le Conseil Municipal de Paris.

1897. — 18 janvier. — Inauguration du Dispensaire de Paris par Mme et Mlle Félix Faure.

30 janvier. — Vote de la loterie d'un million par la Chambre des Députés.

22 juillet. — Visite de M. Loubet, président de la République, à l'hôpital d'Ormesson.

8 décembre. — Vote de la loterie de quatre millions par la Chambre des Députés.

1900. — 9 février. — M. Casimir-Périer préside l'assemblée générale.

14 août — M. le docteur Léon-Petit secrétaire général de l'Œuvre des enfants tuberculeux depuis sa fondation, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

30 août. — Le jury des récompenses de l'Exposition universelle de 1900 décerne à l'Œuvre des Enfants tuberculeux un Grand Prix, sa plus haute récompense.

1901. — 26 janvier. — Sœur Candide, supérieure de l'hôpital d'Ormesson, est nommée chevalier de la Légion d'honneur.

21 février. — M. Emile Loubet, président de la République, assiste à l'assemblée générale tenue dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

7 novembre. — Vote par la Chambre, d'une loterie de quatre millions au profit de l'hôpital d'Ormesson.

1902. — Janvier. — M. le docteur Blache, président de l'Œuvre d'Ormesson, est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur

Octobre. — Au Congrès de Berlin, le docteur Léon Petit est reçu par S. M. l'Impératrice Augusta, qui lui demande un rapport sur l'Œuvre d'Ormesson pour servir à la création d'une œuvre similaire pour les enfants tuberculeux en Allemagne.

13 mai. — S. M. la reine Amélie de Portugal visite les hôpitaux d'Ormesson, de Villiers et de Noisy-le-Grand.

1905. — Janvier. — M. le docteur Dereeq, médecin de l'Œuvre, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. le docteur Hérard, président honoraire de l'Œuvre d'Ormesson, est élu président du Congrès international de la tuberculose.

1906. — 17 janvier. — Le ministère de l'Intérieur autorise une loterie au profit de l'Œuvre des enfants tuberculeux et de l'Institut Pasteur de Lille.

28 février. — S. A. R. la princesse Christian de Sleswig-Holstein, sœur du roi d'Angleterre, visite les trois hôpitaux de l'Œuvre.

chaque visite présidentielle est suivie du vote d'une loterie de plusieurs millions...

Le voyage de Millerand

DECLARATIONS DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Paris, 22 mai. — Interrogé sur les impressions qu'il a recueillies au cours de son voyage, Millerand a déclaré qu'il était entièrement satisfait :

« Mon but n'était pas, a-t-il dit, de faire en trois jours une étude de toutes les questions qui se rattachent à l'exploitation de l'Ouest-Etat ; une pareille prétention eut été ridicule. J'allais plus simplement constater sur place la nécessité des travaux que je connaissais déjà.

» Ce voyage n'a servi qu'à rafraîchir ma mémoire. Je rapporte confirmée une impression que je n'étais pas seul à partager, c'est que pour l'Ouest-Etat, de notables améliorations ont été réalisées, mais j'ajoute que pour satisfaire à des besoins indispensables, de nouveaux et grands sacrifices s'imposent à nous. On a parlé de 55 millions: c'est 55 millions par an pendant une dizaine d'années qu'il faudra. Rien que pour l'électrification des lignes de la petite banlieue parisienne, 100 millions au moins seront dépensés.

» C'est un scandale de voir l'état des ateliers de Rennes, par exemple ; et pour Caen, dont le développement commercial et industriel est merveilleux, nous devons consentir aussi des sacrifices. Ou bien, il faut abandonner l'exploitation du réseau de l'Ouest-Etat, ou bien il faut accomplir les travaux nécessaires. Je tiens à ne pas leurrer le Parlement et le pays ; il faut qu'on sache que le rachat coûtera très cher mais aussi qu'il rapportera.

» La Compagnie de l'Ouest eut été acculée aux mêmes nécessités.

» Quant au personnel, j'ai dit vingt fois pour quelles raisons j'avais voulu prendre contact avec lui. Il a un trait commun à toute la classe ouvrière ; il est défiant ; il l'était surtout avant que son statut fût établi, j'ai jugé nécessaire d'entreprendre ce voyage. Je n'allais pas davantage étudier un statut en l'espace de trois jours, j'allais causer avec le personnel après sa mise en application.

» Vous me dites qu'une partie du personnel éprouve quelque défiance envers l'institution de représentants élus ; j'avais déjà rencontré ce sentiment dans les postes, et bien auparavant encore, dès l'année 1900, lorsque j'eus déposé avec Waldeck-Rousseau notre projet de loi sur le règlement amiable des conflits du travail. Les patrons disaient : Millerand va nous perdre avec son parlement du travail ; les syndicats disaient : Millerand veut briser notre action. Les uns et les autres se trompèrent. Ce que je voulais, ce que je veux encore, c'est organiser la classe ouvrière dans l'intérêt du pays comme dans le sien en l'habituant à prendre conscience de ses intérêts, à faire elle-même la première de ses revendications. Il est vrai que cela crée pour elle des responsabilités ; il n'y a pas de droits sans responsabilité.

» Si j'ai pu aider à la diffusion de ces idées dans le personnel de l'Ouest-Etat, je n'aurai pas perdu mon temps pendant ces trois jours de déplacement ».

Un émeute du capitaine Kœpenick

Berlin, 22 mai. — Un individu vêtu d'un uniforme de sous-officier s'est présenté à la caserne du deuxième régiment d'infanterie de la garde, disant qu'il venait pour faire une inspection. On lui soumit, sur sa demande, tous les livres, puis on le laissa partir en l'accompagnant de forces saluts. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir, peu après son départ, qu'il s'était emparé d'une foule d'objets de peu de valeur, il est vrai. La police a retrouvé et l'individu et les divers objets emportés par lui.

On se trouve en présence d'un individu échappé d'une maison de santé. Après avoir constaté son identité, on l'a ramené à la maison de fous.

Mais, ce qu'il y a de piquant dans cette affaire, c'est de voir ce qu'un homme revêtu d'un habit militaire peut faire ici.

L'anniversaire de la mort de Victor Hugo

La cérémonie du Panthéon

Paris, 22 mai. — A deux heures et demie, au Panthéon, a eu lieu la solennité commémorative de la mort de Victor Hugo.

Une foule nombreuse emplissait la nef centrale, décorée pour la circonstance de tentures et de verdures. Tout au fond, une estrade a été dressée sur laquelle prennent place M. Jean Aicard, président de la Société Victor Hugo, M. Gustave Simon, président d'honneur, M. Henry Deutsch, de la Meurthe, ainsi que les représentants des ministères de l'instruction publique et de l'intérieur.

La cérémonie a commencé par un défilé d'enfants de l'œuvre laïque d'éducation scolaire. Ces enfants portent des fleurs qu'ils déposeront tout à l'heure sur la tombe du grand poète.

M. Jean Aicard prononce alors un vibrant discours dans lequel il célèbre avec lyrisme le poète de la « Légende des Siècles » et le romancier des « Misérables » ; M. Jean Aicard a l'éloquence naturelle et il dit avec beaucoup de talent quelques strophes choisies dans l'œuvre immense de Victor Hugo.

Après lui, M. René Fauchois, le jeune auteur de « Beethoven », récite avec chaleur une « Ode à Victor Hugo » dont il est l'auteur et qui a de longs échos sous les voûtes du Panthéon.

M. Gustave Simon dit ensuite quelques mots, puis on exécute un « Hymne à Victor Hugo », dont Mme Aline Villandi chante les paroles et dont la musique est de M. Deutsche (de la Meurthe).

La cérémonie s'est terminée par une visite au tombeau de Victor Hugo.

Là, dans l'ombre que trouent quelques flambeaux, une foule émue a défilé devant les restes du grand poète qu'elle a couverts de fleurs.

LE RETOUR DE LA MISSION FRANÇAISE

LES IMPRESSIONS DE M. PICHON

Londres, 22 mai. — Au cours d'une interview accordée par M. Pichon à un représentant de la presse anglaise, le ministre des Affaires étrangères a déclaré :

« La délégation chargée de porter en Angleterre les condoléances de la France, a reçu du roi et de la reine, ainsi que du gouvernement anglais, un accueil qu'elle ne pourra jamais oublier. Cet accueil correspond, à tous égards, avec les sentiments que nous éprouvons pour la grande nation à laquelle nous sommes unis par les liens d'une étroite amitié ; les fidèles souvenirs que nous rapportons en France, ne peuvent que confirmer la communauté d'idées qui unit les deux peuples.

En ce qui me concerne, je suis profondément touché par les messages que m'envoya la reine Alexandra et par les témoignages verbaux que me donnèrent le roi et la reine.

Je ne doute pas que mon gouvernement ne partage mes sentiments à cet égard.

C'est avec une grande satisfaction que je puis affirmer, comme résultat de ma présence en tête de cette mission et de mes entretiens avec les membres du gouvernement anglais, la continuité qui existe dans notre politique et dans nos sentiments.

Le principe traditionnel des monarchies que nous exprimons dans la phrase historique : « Le roi est mort, vive le roi ! » n'est pas incompatible avec la loi des démocraties républicaines. Et, s'il existe en France une chose qui est au-dessus des partis, c'est la continuité de vues qui inspire la action diplomatique de mon pays en mettant de côté toute question de personnalité. »

Nouvelles politiques

A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

Paris, 22 mai. — Briand, président du Conseil, a reçu, dimanche matin, le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris.

Il a reçu également M. Pichon, ministre des affaires étrangères, avec lequel il a eu un long entretien. M. Pichon lui a rendu compte de sa mission à Londres.

Le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères se rendront, cet après-midi, à trois heures, à Rambouillet, où ils seront reçus par le président de la République.

DEPART DE M. KLOBUKOWSKI

Marseille, 22 mai. — M. Klobukowski, gouverneur général de l'Indo-Chine, est parti dans la matinée à bord du paquebot « Tonkin » regagnant son poste.

Le paquebot, pour la circonstance, avait arboré à son grand mât le pavillon du gouverneur général.

M. Klobukowski a été salué avant son départ par M. Grégoire, préfet des Bouches-du-Rhône ; Ponsinot, chef du service colonial et par de nombreuses notabilités politiques et coloniales.

M. MILLERAND ET LE VIEUX RESEAU DE L'ETAT

Paris, 22 mai. — M. Millerand, ministre des travaux publics, entreprendra sur l'ancien réseau de l'Etat, dès qu'il en aura le loisir, un voyage d'inspection semblable à celui qu'il vient d'accomplir sur le réseau racheté.

LE BANQUET OFFERT A JACQUES DE LESSEPS

Calais, 22 mai. — Un banquet offert par M. Ruinart a réuni cet après-midi, à une heure, au Terminus-Hôtel, à la Gare Maritime, l'aviateur Jacques de Lesseps, sa famille, les organisateurs de l'épreuve, le maire de Calais, les membres de la presse française et anglaise, le président du Tribunal de commerce, le président de la Chambre de commerce, le commandant de la station sous-marine et le commandant de l'« Escopette ».

Au champagne, M. Ruinart, fondateur du prix que vient de gagner M. de Lesseps, adresse ses félicitations à l'aviateur, ainsi qu'à M. Hénon, président de la section calaisienne de l'Aéro-Club, du dévouement qu'il a apporté à l'organisation de l'épreuve. Il est personnellement heureux d'avoir contribué à prouver que l'on pouvait tenter à jour fixe la traversée de France en Angleterre.

M. Fournier, chronométreur officiel de l'Aéro-Club, remercie M. Ruinart de lui avoir procuré un spectacle inoubliable.

M. Jacques de Lesseps, profondément ému, a répondu que, s'il était monté, hier, à une très grande hauteur, il souhaiterait aujourd'hui pouvoir rentrer sous terre. Il remercie toutes les personnes présentes de la sollicitude empressée qu'elles lui ont témoignée pendant ces deux derniers jours.

La Fête des Sauveteurs DU NORD

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

Dimanche matin, vers dix heures et demie, les membres lillois de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, recevaient à la gare leurs camarades arrivant des différents points de la région du Nord, du Pas-de-Calais et de la Belgique.

Après avoir présenté à leurs amis des différentes sections, leur salut de confraternelle bienvenue, les sauveteurs se formèrent en cortège.

Précédés par les clairons des sapeurs-pompiers, ils se rendirent à leur siège central, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, où les vins d'honneur furent offerts aux arrivants. Pendant ce temps, le Club des Vingt, dirigé par M. Quesnay, joua ses meilleurs morceaux

A une heure et demie, un banquet, fort bien servi, réunissait à l'Hôtel Delannoy, environ deux cents personnes, sauveteurs et autorités.

A la table d'honneur, avaient pris place, outre les vice-présidents, secrétaires et trésoriers des différentes sections de la société, MM. Crépy Saint-Léger, président des Sauveteurs du Nord ; MM. Goniaux, député de Douai et Vandame, député de Lille ; Ricard, conseiller de préfecture ; Charles Delesalle, maire de Lille ; le colonel de génie Tatin; Chaudun, directeur de l'enregistrement Gréau, directeur de la Banque de France; Boivin, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de Lille ; Salé, proviseur du Lycée ; Delrue, ancien conseiller provincial du Hainaut ; Georges Petit, membre du Conseil supérieur de la Mutualité ; Robert, inspecteur du Chemin de fer du Nord ; Maton, maître de Marchiennes, etc., etc.

Au dessert, M. Crépy Saint-Léger prend le premier la parole. Sa première pensée est d'adresser un souvenir ému à la mémoire de ses deux prédécesseurs, MM. Alban Cottignies et le capitaine Lebon.

A votre contact, à la lecture de vos belles actions, dit l'orateur, s'adressant aux sauveteurs, on apprend à devenir meilleur, à vouloir faire chaque jour un peu plus de bien, à se donner tout entier aux autres pour soulager les infortunes ou les arracher à la mort

La Société des Sauveteurs n'est-elle pas l'école de l'abnégation, du dévouement, de la fraternité.

En terminant, M. Crépy Saint-Léger porte un toast respectueux à M. Fallières, président de la République, au roi Albert Ier, de Belgique, ainsi qu'à toutes les personnalités présentes ou absentes, qui voulurent bien s'intéresser à la Société des Sauveteurs du Nord.

Après lui, M. Ricard, conseiller de préfecture, apporte le témoignage de sa sympathie aux braves sauveteurs, dont il connaît, dit-il, l'esprit de sacrifice et d'abnégation.

Puis, c'est au tour de Goniaux, député de Douai, de louer le courage de ceux qu'il appelle très justement les soldats de l'humanité. Vous pouvez compter sur nous, députés, dit-il en concluant, quelle que soit la nuance à laquelle nous appartenons, jamais notre concours, notre appui, ne vous feront défaut.

La péroraison de Goniaux est applaudie à outrance et saluée d'un formidable ban.

M. Delesalle, maire de Lille, parle dans le même sens que ses prédécesseurs et souhaite à la vaillante phalange, au milieu de laquelle il a l'honneur de se trouver, longue vie et prospérité,

M. Delrue, ex-conseiller provincial du Hainaut, dit toute la sympathie de ses compatriotes pour la France, sœur aînée de la Belgique.

Le doyen des vice-présidents de sections, M. Hector Simon, met toute l'assistance en bonne humeur, par un discours joliment tourné et spirituel.

M. Georges Petit clot a série des discours officiels, par un speech sur la Mutualité.

La distribution des Récompenses

Vers cinq heures, la distribution des récompenses aux sauveteurs méritants, avait lieu à la Salle Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire. La musique Les Amis Réunis de Wazemmes, sous la direction de son chef, M. Van Bedaf, prêtait son concours à cette solennité.

Après les discours d'usage du président de la Société des Sauveteurs, M. Crépy St-Léger, et du secrétaire général, M. Clément Lepot, lecture du palmarès est donnée par ce dernier :

PALMARÈS

Grand diplôme d'honneur. — M. Meys Téléphore, lieutenant au 8e régiment territorial, à Raismes.

Prix du Conseil général du Nord. — *Médaille d'or.* — M. Pollet Jean-Baptiste, chef-pilote à Boulogne-sur-Mer.

Médailles d'or. — MM. Blot Julien, pontier à Saint-Omer. — Tétard Achille, pilote à Boulogne-sur-Mer.

Médailles de vermeil. — MM. Brygoo Henri, fabricant de chaussures à Dunkerque. — Fauvarque Joseph, agent de police privée à Roubaix. — Haquete ouis, rentier à Tourcoing. — Hocepied Jean-Baptiste, retraité à Tourcoing.

Médailles d'argent. — MM. Caby Jean-Baptiste, journalier à Wasquehal. — Caux Henri, négociant à Samer. — Danbiez éon, concierge au Palais-de-Justice, à Valenciennes. — Dauschy Elie, sous-chef contrôleur à la Compagnie des tramways de Ille. — Dehaynain Achille, brigadier de police à Denain. — Fournier Jean, pilote à Boulogne-sur-Mer. — Gacquer Emile, éclusier à St-André. — Goudry Charles, facteur rural à Bergues. — Hornoy Armand, peintre à Boulogne-sur-Mer. — Hubrecht François, journalier à Lille. — Huret Eugène, matelot à Boulogne-sur-Mer. — Labbe Auguste, chansonnier à Lille. — Laporte Oscar, sergent aux sapeurs-pompiers de Lille. — Lecocq Raymond, surveillant, chef d'équipe aux Postes et Télégraphes, à Rosendaël. — Mme Lemaire-Leclercq, ménagère à Wahagnies. — MM. Maréchal Joseph, concierge à l'Hospice civil et militaire de Valenciennes. — Noyon Henri, pharmacien à Roubaix. — Pardoen Alexandre, tireur de vins à Bordeaux. — Payelle Louis, sergent aux sapeurs-pompiers de Lille. — Van Marck Alfred, agent de police à Roubaix. — Verhegge Hippolyte, sergent-fourrier aux sapeurs-pompiers de Lille.

Rappels de médailles d'argent. — MM. Dujardin Louis, agent de police à Tourcoing. — Gambier Paul, facteur des postes à Douai. — Pinchon Jules, garçon de recettes à Fenain.

Médailles de bronze. — MM. Bauduin Achille, maréchal-ferrant à Beuvry. — Bédu Ernest, agent de police à Denain. — Bernard Pierre, capitaine-commandant les sapeurs-pompiers de Neuville-sur-Escaut. — Dugardin Désiré, rentier à Douai. — Fenin Louis, secrétaire de mairie à Auchel. — Foequeur Louis, professeur de musique à Auchel. — Fontaine Julien, charcutier à Denain. — Fraillon Alphonse, facteur des télégraphes à Roubaix. — Le'ong Georges, 15 ans, à Ostricourt. — Mathieu Gustave, secrétaire de mairie à Saint-Saulve. — Petit René, batelier à Bléharies. — Mme Rousseau Albert, ménagère à Lille. — M. Soissons Albert, lieutenant aux sapeurs-pompiers de Denain.

On a vu la Comète

Paris, 22 mai. — La comète n'a pas encore été vue à Paris par suite du mauvais temps.

Depuis trois jours, toutes les soirées sont obscurcies par d'épais nuages qui rendent impossible toute constatation de phénomène céleste. Mais par contre, en province et à l'étranger, on a été plus heureux.

A Rodez, la comète a été aperçue hier soir à neuf heures dans un ciel clair, au point indiqué par les astronomes sous la constellation des Gémeaux ; le noyau était brillant et la queue apparaissait comme une traînée nébuleuse.

A Chalon-sur-Saône, la comète de Halley a été vue distinctement à travers de petits nuages gris hier soir vers huit heures et demie. La queue et le disque central de l'astre étaient très visibles.

A Rome, hier soir, à 8 heures 30, les observatoires ont pu observer la comète malgré un léger voile de nuages et malgré le clair de lune. Sur tous les points de la ville et notamment dans les quartiers populaires, l'apparition de la comète a provoqué une grande animation.

A Anvers, dans la soirée de vendredi à samedi, selon le « Matin » d'Anvers, on pouvait apercevoir, vers onze heures du soir, la comète Halley à l'aide de jumelles. Elle avait la grandeur de la lune et l'aspect d'un assemblage de points brillants. Sa queue ressemblait à la voie lactée. La comète avançait très vite. A l'œil nu, on n'apercevait qu'une lueur blanchâtre dans le firmament.

La nuit dernière, à Berlin, on a observé la comète, même à l'œil nu.

Le professeur Birkeland, de Christiania, qui a entrepris une expédition au Finmark pour observer les effets du passage de la terre à travers la queue de la comète, a remarqué, la nuit, dit le journal « Aftenposten », de violents courants magnétiques au moment où la comète passa sur le disque du soleil ; le professeur a en outre fait d'intéressantes observations électro-météorologiques ; toutefois les nuages l'ont empêché d'observer le soleil. M. Birkeland pense qu'il faut attribuer ces phénomènes à la queue de la comète qui doit se composer en majeure partie d'une sorte de rayons électriques.

UNE MORT MYSTERIEUSE

On retrouve le cadavre d'une fermière disparue depuis le 1er mai

Paris, 22 mai. — Le 1er mai de cette année, Mme Prévost, née Léontine Mullier, cinquante-trois ans, cultivatrice à Courmas (Marne), disparaissait de son domicile. Son mari et ses enfants la recherchèrent en vain. Nulle part on ne découvrit les traces de la fugitive.

La gendarmerie et le Parquet de Reims, qui entreprirent des recherches, ne furent pas plus heureux.

Hier, Mme Riou, qui habite une maison voisine de celle de la disparue, vit tout à coup un liquide jaunâtre suinter au travers du plafond de sa chambre. Inquiète, elle monta à son grenier, mais elle dut bientôt reculer à cause d'une odeur épouvantable qui emplissait la pièce. Sur une botte de foin se trouvait, couché sur le dos, un cadavre en complet état de putréfaction. C'était celui de Mme Prévost ; sa bouche était bâillonnée et une corde lui enserrait le cou et allait rejoindre une poutre.

La défunte n'avait jamais manifesté d'intention de suicide ; d'ailleurs la position du cadavre et la corde non rompue permettent d'éloigner cette hypothèse. On se perd en conjectures sur cette mort et sur le laps de temps écoulé entre le décès et la découverte du cadavre dans le grenier d'une maison habitée.

Les ardoisiers en grève

Tulle, 22 mai. — Les ouvriers grévistes des ardoisières d'Allassac, au nombre d'environ 500, ont fait une démonstration menaçante devant la demeure du maire, à la suite de l'arrestation d'un de leurs camarades qui les avaient excités à la grève, et qui a été remis en liberté.

Les grévistes demandent une augmentation de dix centimes de l'heure et de meilleures conditions d'exploitation.

Les corps des deux ouvriers ensevelis sous l'éboulement n'ont pas encore été retrouvés.

L'agitation en Orient

La Porte prépare une nouvelle note aux Puissances concernant la situation des Députés Musulmans en Crète

Constantinople, 22 mai. — La Porte élabore une nouvelle note aux puissances pour les remercier de leur déclaration relative au serment de l'Assemblée crétoise, attirer l'attention des puissances sur le refus de l'Assemblée de recevoir les députés musulmans et le fait de la population musulmane qui manque de cadis parce que les cadis refusent de prêter serment au roi de Grèce, enfin pour prier les puissances de remédier à la situation.

Un article du « Tanine » préconisant l'envoi d'une escadre ottomane en Crète a causé une énorme sensation parmi la population de Stamboul, qui a cru que l'escadre allait en Crète et qui l'a acclamée avec enthousiasme quand elle a quitté la Corne d'Or. Mais l'article du « Tanine » représente exclusivement l'opinion de Djavid bey.

Talaat bey, ministre de l'intérieur, a dit :

« Nous ne songeons nullement à faire un coup de force. L'escadre fera trois jours d'exercices de tir dans la mer de Marmara, puis croisière comme l'année dernière, se rendant à Smyrne, Rhodes, etc... ».

LE MECONTENTEMENT DE LA TURQUIE

Constantinople, 21 mai. — La presse turque est très surexcitée par les déclarations de M. Venizelos concernant l'exclusion des musulmans de la Chambre crétoise.

Le « Tanine » fait ressortir que le moment est venu maintenant où les Ottomans doivent se faire justice à eux-mêmes ; la flotte turque devrait partir directement pour la baie de la Sude et poser un ultimatum aux rebelles crétois.

Le muftî de Candie, qui a fui à Smyrne, a demandé télégraphiquement au Sultan, qu'il veille aux droits de souveraineté de la Turquie ; de plus, il a adressé au nom de l'Union musulmane de Crète un appel aux Albanais dans lequel il les invite à accourir au secours de leurs coreligionnaires crétois.

Le muftî a adressé un semblable appel à tous les vilayets turcs.

Dans l'île de Rhodes, on a commencé à boycotter les marchandises turques.

EN ALBANIE

Constantinople, 21 mai. — Mahmoud Chevket est arrivé à Ferizovik.

De petits postes de troupes s'installent dans les villages où ils resteraient d'une façon permanente ; la situation s'améliore régulièrement. Les troupes, divisées en quatre colonnes, marchent sur Trnitza.

Une délégation de la ville d'Ipek se rend auprès de Mahmoud Chevket pour affirmer la fidélité des Albanais.

LA BULGARIE TROP PASSIVE

Vienne, 21 mai. — On mande de Sofia :

« Depuis la visite du roi Ferdinand à Constantinople, les journaux nationalistes et macédoniens bulgares reprochent avec insistance au roi Ferdinand d'avoir une politique passive à l'égard de la Turquie.

Le journal « Balkanska Tribana » a publié hier, sous le titre « l'Etranger », un article prétendant que le roi Ferdinand est demeuré toujours étranger au peuple bulgare, qu'il ne sut jamais aimer. Le journal russophile « Den » appuie cette campagne de la presse nationaliste ».

Deux mineurs tués par le grisou

Alais 22 mai — Un violent dégagement de grisou s'est produit hier soir dans une mine à Bessèges.

Deux ouvriers mineurs ont été tués. Ce sont : Fernand Dugas vingt-cinq ans, célibataire, et Emile Chambon, quarante ans, marié et père de trois enfants.

Le crime de Nice

Nouvelles charges contre le docteur Brengues. — L'astronome a été tué avec le pistolet Browning.

Saint-Etienne, 22 mai. — L'expert stéphanois chargé d'examiner l'arme saisie au domicile du docteur Brengues, à Nice, et celle extraite de la fosse d'aisances du café Tortoni, de Nîmes, où l'avait jetée le meurtrier présumé de M. Charlois, vient de déposer son rapport. C'est, on le sait, M. Grivollat, directeur du musée de Saint-Etienne. L'expert a rédigé un document volumineux, très précis, relatant les multiples expériences comparatives qu'il a faites. Au rapport sont jointes de très nombreuses photographies.

M. Grivollat conclut nettement que le pistolet Browning 61.130, trouvé dans la poche du docteur Brengues, a tiré la balle meurtrière qui tua M. Auguste Charlois. La douille de cartouche trouvée sur les lieux du crime par un garçon de café est bien celle de la balle en question, et elle s'identifie aux munitions saisies chez le beau-frère de la victime.

Les conclusions de M. Grivollat sont formelles. C'est par le pistolet Browning 61.130 que M. Charlois a été tué ; aucun doute n'est possible à cet égard. Le percuteur de l'arme portait des stries, produites par l'outil de l'ouvrier armurier, lesquelles se reproduisent sur la capsule de chaque cartouche tirée. On les relève également sur la douille ramassée près de la maison du crime.

FEUILLETON DU 23 MAI. — N. 197

LES MOHICANS DE PARIS

par Alexandre Dumas

Mais, cette fois, celui-là, c'était le maître, et non le serviteur, car bientôt le serviteur apparut.

C'était, lui aussi, un vieillard à barbe grise, aux longs cheveux, au large chapeau, portant le costume traditionnel de la Bretagne ; seulement, le costume était noir comme celui du maître.

Il apportait une charge de bois de pin, avec laquelle il comptait sans doute raviver le feu ; il s'approcha du vieux gentilhomme, le regarda un instant, mit un genou à terre, déposa sa charge de bois sur la plateforme, releva la tête pour regarder encore son maître, jeta quelques branches sur le feu, qui pétilla ; puis, voyant que le comte de Penhoël, étranger à tout ce qui se passait près de lui, restait immobile comme la statue de la Douleur :

— Je vous en conjure, mon bon maître, lui dit-il, descendez, ne fût-ce qu'une heure, et je veillerai à votre place. J'ai fait un grand feu dans votre chambre, et j'ai préparé votre déjeuner. Si vous voulez ne pas dormir et rester ainsi exposé au froid, prenez au moins des forces contre la veille et le brisement.

Le comte ne répondit pas.

— Monseigneur, insista le vieux serviteur en s'approchant de son maître, voici tantôt quarante-huit heures que vous n'avez pris ni repos ni nourriture, sans compter que vous ne vous inquiétez pas plus du froid que si nous étions au mois de juin.

Cette fois, le comte parut s'apercevoir que son vieux serviteur était là, car il lui adressa la parole sans répondre cependant à ce qu'il lui disait :

— N'entends-tu pas au loin le bruit d'une voiture sur la route de Paris ? demanda-t-il.

— Non, mon bon et cher seigneur, répondit le vieux domestique : je n'entends que la mer qui roule, et le vent d'ouest qui pleure dans les pins. Il fait mauvais à rester ainsi tête nue à ce vent du matin. Je vous en supplie donc, mon cher maître, rentrez !

Le comte laissa tomber sa tête sur sa poitrine, comme si cette tête se courbait sous le poids d'un souvenir.

— Te souviens-tu de lui, Hervey ? continua-t-il, poursuivant toujours sa sombre pensée. Quand il vint au monde, quand sa mère me le donna comme une bénédiction visible du ciel descendue sur ma maison, il y avait déjà cinq ans que tu étais avec nous.

— Oui, monseigneur, je me souviens ! dit le vieil Hervey d'une voix étouffée.

— Un jour, — l'enfant avait trois ans, — on le promenait sur le sommet de la tour, d'où nous regardions la « mer sauvage » ; la mer était dans un de ses jours de colère. La femme qui le promenait était son ancienne nourrice, devenue sa gouvernante. Elle avait amené l'enfant là, non pour le distraire, mais dans l'espérance qu'elle verrait de loin la barque de son mari, qui était pêcheur. La comtesse, qui cherchait partout son fils, monta jusqu'ici, et, voyant le vent d'orage qui soufflait dans les cheveux blonds de l'enfant :

» — Mais, nourrice, dit-elle, tu ne fais pas attention au petit ? Le petit va avoir froid ; songe qu'il n'a que trois ans. »

Mais la nourrice, robuste paysanne, habituée à raccommoder par tous les temps les filets de son mari au bord de la mer, la nourrice lui répondit :

« — Et mon petit, à moi, qui n'a que quatre ans et qui est déjà en mer avec son père, parce que je soigne le vôtre, madame la comtesse, et que je n'ai pas de domestiques pour le garder, croyez-vous qu'il n'ait pas froid, lui aussi ? »

Et la pauvre femme cherchait à apercevoir la barque de son mari à travers les vagues et la brume.

Alors, toi, tu te retournas et lui dis :

« — Jeanne, n'avez-vous pas de honte de comparer votre enfant à celui de madame la comtesse, vous qui n'êtes qu'une malheureuse paysanne, tandis que madame la comtesse est une grande dame ? »

Mais elle répondit :

« — C'est possible, Hervey, que madame la comtesse soit une grande dame et que je ne sois qu'une pauvre paysanne ; mais ce que je sais, c'est que Jemmy est mon fils comme M. Colomban est le fils de madame la comtesse. Il y a peut-être une différence devant Dieu entre les rangs des deux enfants, mais il n'y en a pas entre les cœurs de deux mères ».

Et tu vois, Hervey, continua le vieillard, le fils de la nourrice est mort, et mon fils est mort aussi ! Tu vois qu'il n'y avait pas de différence entre eux, puisqu'ils étaient tous deux mortels... C'était la comtesse qui avait tort, c'était la nourrice qui avait raison, et la mort les a rendus égaux.

— Mon pauvre maître ! murmura Hervey en entendant ces paroles mélancoliques du vieux gentilhomme, auquel la douleur donnait une leçon d'égalité.

— Quelques années après, poursuivit le pauvre père en renouant dans son esprit tout ce que la localité lui rappelait de souvenirs, doux autrefois, amers aujourd'hui, quelques années après, te souviens-tu ? — il avait dix ans alors — tu étais encore là, car tu ne nous as jamais quittés, mon bon Hervey ; il voulait un fusil, le pauvre enfant ; et tu lui donnas le tien, ton vieux fusil des guerres civiles, dont le canon dépassait sa tête d'un demi-pied...

Hervey poussa un soupir et leva les yeux au ciel.

— Te le rappelles-tu, Hervey, tenant ce fusil entre ses petites mains, et te suppliant de lui apprendre l'exercice ? Mais, toi, tu ne voulus pas. Il eut beau pleurer, se fâcher, s'irriter, tu le laissas pleurer des larmes et se mettre en colère, lui disant :

« — Monseigneur, un gentilhomme comme vous ne doit apprendre à manier que l'épée ! »

Au lieu de manier l'épée, il a manié la plume ; au lieu de l'envoyer à l'Ecole Polytechnique, je l'ai envoyé à l'Ecole de Droit. Ne pouvant en faire un officier, puisqu'il n'y avait pas de guerre, je voulus en faire un citoyen. La guerre l'eût respecté peut-être, comme elle nous a respectés, nous ; la paix me l'a pris et me l'a tué !

— Ne vous arrêtez donc pas à tous ces tristes souvenirs, mon digne maître, dit Hervey.

— Tristes souvenirs ! des souvenirs qui me rappellent mon Colomban, tu appelles cela de tristes souvenirs ? Au contraire, parlons de lui, le silence me rongerait comme la rouille rouge aujourd'hui ce vieux fusil avec lequel il jouait alors.

— Parlez donc de lui, mon cher maître, parlez-en !

— Eh bien ! te rappelles-tu le jour où il eut quatre ans ? Nous le mentions, recueillis tous deux, pleins de foi et d'espérance, à travers cette allée de pins, jonchée de roses comme elle l'est aujourd'hui de neige. Ce jour était celui de sa première communion, et, là-bas, les autres enfants l'attendaient à la chapelle du village; car c'était lui qui devait prononcer les Vœux du baptême. Comme il avait grand air dans sa petite taille ! je le vois encore... Tiens, là, à droite, au vingt-quatrième arbre, — nous les avons comptés, — il y avait un caillou qui le fit trébucher. Le cierge qu'il tenait lui échappa de la main et s'éteignit. Il se mit alors à pleurer, le pauvre enfant ! Qui m'eût dit à cette époque qu'il devait ainsi trébucher dans la vie et voir s'éteindre le flambeau de son existence avant sa vingt-quatrième année !

— Oh ! maître ! maître ! s'écria Hervey en fondant en larmes, vous vous déchirez les entrailles de vos propres mains !

— Il atteignit bien vite quinze ans, reprit le comte de Penhoël, qui, ainsi qu'il l'avait dit, rappelait ses moindres souvenirs avec une douloureuse volupté. Un jour, je lui racontais l'histoire de Milon de Crotone ; je me souviens de son sourire en entendant l'histoire du chêne fendu d'abord, mais qui, en se rapprochant, prit les deux mains du terrible athlète. Il me quitta, sortit et avisa un arbre deux fois g